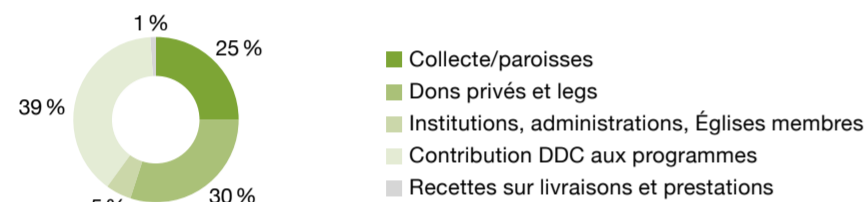


Compte

Produits d'exploitation	2020	2019
Dons et legs	10 568 879	11 364 215
dont legs	1 152 729	1 196 566
Contribution de la DDC aux programmes	6 795 000	6 795 000
Recettes sur livraisons et prestations	87 614	111 592
Produits d'exploitation	17 451 494	18 270 807
Charges d'exploitation		
Contribution aux programmes et projets	-7 685 287	-8 517 427
Secrétariat projets et gestion de la qualité	-229 293	-264 771
Information et sensibilisation	-1 657 301	-1 699 557
Politique de développement	-3 054 033	-2 775 008
Recherche de fonds et administration	-3 060 642	-2 836 674
Charges d'exploitation	-15 686 557	-16 093 437
Fonds et résultat exceptionnel	123 076	-934 423
Résultat de l'exercice	1 888 013	1 242 947

Provenance des fonds



Affectation des fonds



Les comptes annuels révisés peuvent être téléchargés sur notre site : www.ppp.ch/rapportannuel.

Pain pour le prochain – nous encourageons à agir

Pain pour le prochain est l'organisation de développement de l'Église évangélique réformée de Suisse. Nous nous engageons au Nord et au Sud pour une transition vers de nouveaux modèles agricoles et économiques. Ceux-ci favorisent la coopération entre les humains et le respect des ressources naturelles. Par notre travail de sensibilisation et des alternatives porteuses d'espoir, nous motivons les personnes à devenir actrices du changement nécessaire.

Conseil de fondation: Jeanne Pestalozzi-Racine (présidente du Conseil de fondation), Nicole Bardet, Elisabeth Bürgi Bonanomi, Angelika Hilbeck, Barbara Hirsbrunner, Maja Ingold, Pierre Jacot, Daniel Reuter, Florian Wettstein

Direction: Bernard DuPasquier (directeur), Miges Baumann, Elke Fassbender, Regula Reidhaar, Christoph Ochsenbein

Couverture: Sur l'île indonésienne de Pari, une femme soigne la mangrove plantée comme protection contre la montée des eaux.

Pain pour le prochain
Avenue du Grammont 9
1007 Lausanne
+41 21 614 77 17
ppp@bfa-ppp.ch
www.ppp.ch
CCP 10-26487-1

Impressum
Textes et rédaction : Lorenz Kummer
Traduction : Jean-François Cuennet
Graphisme/illustrations : Karin Hutter
Photos : Silvan Hohl, Lorenz Kummer
Patrik Kummer et Meinrad Schade
Impression : Cavelti

Loi sur le CO₂: une victoire d'étape



Pendant longtemps, les changements climatiques semblaient être une vue de l'esprit, mais ces dernières années, il est devenu impossible de nier les graves conséquences du réchauffement, particulièrement visibles dans les Alpes suisses, où plus de 500 petits glaciers ont déjà disparu. C'est pour attirer l'attention sur cette évolution que *Pain pour le prochain*, en sa qualité de membre de l'Alliance climatique, a participé au début septembre 2020 à une cérémonie au pied du glacier du Trient en Valais. Plus de 200 personnes ont ainsi commémoré les glaciers disparus et béni celui du Trient, condamné à disparaître d'ici l'an 2100 si rien n'est entrepris contre les changements climatiques.

Cependant, le réchauffement menace avant tout les moyens de subsistance des populations pauvres des pays du Sud, soit les personnes qui en sont le moins responsables. C'est le cas de l'île de Pari en Indonésie, dont certaines zones ont été envahies deux fois par la mer l'an passé, ce qui ne s'était jamais produit. C'est précisément sur cette île que l'organisation écologiste Walhi a utilisé pour la première fois l'évaluation participative des risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes (EPRACC), un instrument mis au point par *Pain pour le prochain*. Notre partenaire a défini et mis en œuvre avec la

population concernée des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Par la suite, il a organisé trois ateliers supplémentaires sur d'autres îles de l'archipel indonésien.

Un compromis acceptable

De nombreuses personnes en Afrique, en Asie et Amérique latine n'ont d'autre choix que de s'adapter aux changements climatiques. Il appartient aux pays riches du Nord de les épauler et de veiller à réduire rapidement leurs émissions de gaz à effet de serre, responsables de la crise climatique. C'est pour cette raison que *Pain pour le prochain* a milité en 2020 avec l'Alliance climatique en faveur d'une loi sur le CO₂ à la hauteur des enjeux, que le Parlement a adoptée à fin septembre.

Le résultat a beau être un compromis, il est tout à fait satisfaisant. La loi prévoit ainsi une taxe sur les billets d'avion, réduit les limites d'émissions des véhicules automobiles et pose des conditions accrues pour l'installation de chauffages au mazout. En outre, le Fonds créé par la loi permet de financer des mesures d'adaptation à l'étranger, ce qui constitue un progrès important vers la justice climatique. Toutefois, ces nouvelles mesures ne sont pas suffisantes pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2040, comme le demande *Pain pour le prochain*. Pour



cela, il faut avancer sur d'autres fronts, comme le désinvestissement des énergies fossiles.

C'est donc en toute logique que *Pain pour le prochain* et l'Alliance climatique ont pris pour cible la politique d'investissement de la Banque nationale suisse (BNS) lors d'un webinaire organisé en octobre. L'Alliance climatique a ainsi demandé à la BNS de se désinvestir immédiatement du pétrole, du gaz naturel et du charbon, des secteurs pesant près de six milliards de dollars dans son portefeuille, et obtenu un premier succès à la mi-décembre: la BNS déclarait qu'elle allait se défaire de ses actions dans des entreprises dont le charbon est le cœur de métier.

Mettre sa vie au diapason du climat

Si les responsables politiques et économiques jouent un rôle clé dans la lutte contre le réchauffement, nous devons nous aussi, comme individus, mettre notre vie au diapason du climat. C'est l'objectif des Conversations carbone que *Pain pour le prochain* organise en collaboration avec *Action de Carême*. Cette approche aide les participant·e·s non seulement à aborder le sujet du changement climatique, mais aussi, par une réflexion et un échange collectifs, à agir concrètement pour mettre le cap sur un mode de vie sobre en carbone. En Suisse alé-



Le travail en groupe aide les participantes et participants aux Conversations carbone à agir concrètement pour mettre le cap sur un mode de vie sobre en carbone.



Rapport annuel
2020
PAIN POUR LE PROCHAIN

Éditorial

Promouvoir la justice dans le monde

Il s'en est fallu de peu: fin novembre 2020, l'initiative pour des multinationales responsables (IMR) a été approuvée par 50,7% des votants, mais refusée par la majorité des cantons. *Pain pour le prochain* et de nombreuses autres organisations ecclésiastiques et civiles avaient lutté côte à côte en faveur d'un article constitutionnel qui aurait contraint les entreprises suisses à respecter les droits humains et l'environnement également à l'étranger.

Cette mobilisation des œuvres d'entraide et des Églises a suscité de vives controverses au sujet de la légitimité de leur engagement politique. Nous demeurons persuadés que les organisations ecclésiastiques doivent faire entendre leurs voix pour défendre des valeurs chrétiennes, comme le respect des droits humains et de la Création, tant sur la scène politique qu'ailleurs. En effet, la mondialisation de l'économie doit avoir pour corollaire la mondialisation de la responsabilité, seule façon de bâtir le développement durable

sur la base de la justice. L'Église donne pour mission à *Pain pour le prochain* de s'engager dans la politique de développement et l'acceptation de l'IMR par le peuple est pour nous un encouragement à poursuivre notre travail assidu dans le domaine de la responsabilité des entreprises, à continuer à défendre les droits des plus démunis et à dénoncer les abus, en collaboration avec nos partenaires, afin de demander justice, en Suisse, mais aussi sur place.

Une tâche que nous mènerons bientôt de front avec l'Entraide Protestante Suisse (EPER). En novembre 2020, le Synode de l'EERS a en effet donné le feu vert à la concrétisation de la fusion sur le plan juridique, au regroupement des programmes et des infrastructures et à la conception d'une nouvelle identité commune. L'organisation issue de la fusion commencera ses activités le 1^{er} janvier 2022 sous le nom de «Entraide Protestante Suisse» (EPER).

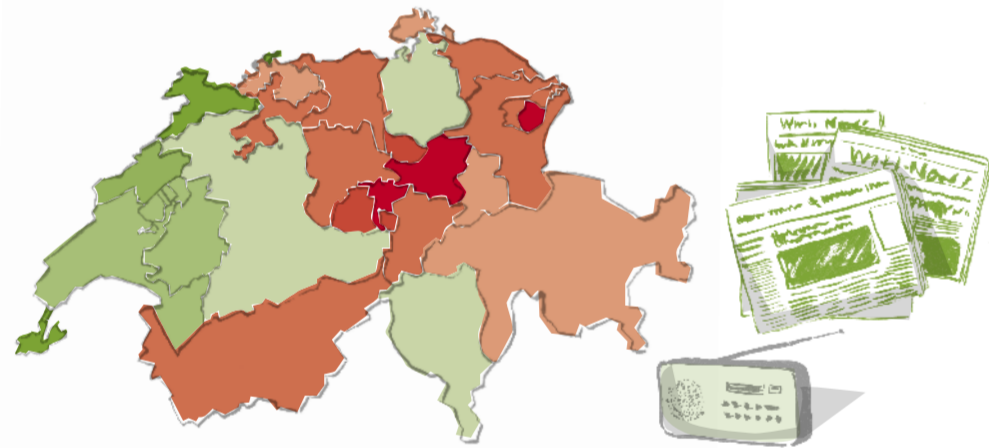


Jeanne Pestalozzi-Racine, présidente du Conseil de fondation | Bernard DuPasquier, directeur

Responsabilité des entreprises : nous restons en alerte !



L'initiative pour des multinationales responsables visait à prévenir les atteintes aux droits humains, fréquentes dans les mines industrielles. Mine de cuivre et de cobalt en République démocratique du Congo.



Jamais la Suisse n'avait connu de campagne de votation aussi acharnée. Soutenues par des milliers de bénévoles, 130 organisations de la société civile – allant d'organisations de développement comme *Pain pour le prochain* aux Églises, en passant par des syndicats et des associations écologistes – ont brillamment mené campagne devant l'offensive musclée des organisations économiques et de la majorité des partis bourgeois.

Le 29 novembre, 50,7% des votants ont glissé un «oui» dans l'urne, mais l'initiative a eu le triste privilège d'être le premier objet approuvé par une majorité du peuple et rejeté par une majorité des cantons depuis 65 ans. L'effort en a malgré tout valu la chandelle, car rares sont les campagnes à avoir fait tant avancer une cause en si peu de temps. C'est en effet grâce à elle que le sujet des violations des droits humains par des multinationales suisses a cessé d'être un souci très mineur : aujourd'hui, plus personne ne conteste le principe défendu par l'initiative, à savoir que les entreprises doivent respecter les droits humains et l'environnement, à l'étranger comme en Suisse.

Une question de justice

Figurant parmi les promoteurs de l'initiative lancée il y a six ans, *Pain pour le prochain* a été aux avant-postes de la campagne, sur le terrain en publiant des études réalisées dans des pays du Sud, dans les médias et lors des nombreux débats organisés à l'occasion. Il faut souligner l'occurrence le rôle important joué par la plateforme «Églises pour multinationales responsables», fondée notamment par *Pain pour le prochain*. L'action résolutive du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), de la Conférence des évêques suisses et de nombreuses paroisses a toutefois suscité des débats publics sur la question de l'engagement politique des Églises.

Peu de temps avant la votation, *Pain pour le prochain* a une nouvelle fois montré toute l'importance de la responsabilité des entreprises pour les habitant-e-s des pays du Sud, en publiant son cinquième rapport sur les activités du géant minier Glencore en République démocratique du Congo. Ce rapport présentait le cas d'un homme décédé en 2014 alors qu'il avait été appréhendé par une patrouille de la mine de cuivre et de cobalt KCC

de Glencore. Six ans après, sa famille attendait toujours un jugement exécutoire et la vérité sur les faits. *Pain pour le prochain* restera vigilante et continuera à demander justice, au Congo et ailleurs. L'acceptation par le peuple de l'initiative reflète la nécessité de cet engagement, que le principe de la responsabilité des entreprises figure ou non dans la Constitution.

Coup de projecteur sur les fabricants de batteries

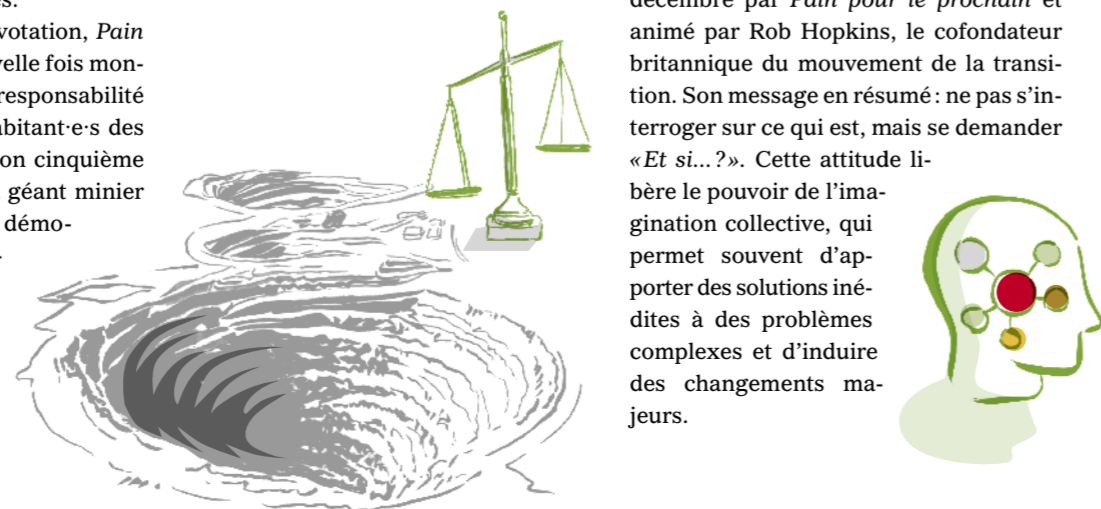
Le cobalt extrait par Glencore au Congo est l'un des principaux composants des batteries qui alimentent un parc automobile à propulsion électrique en plein essor dans le monde entier. Une expansion qui soulève des questions en matière de respect des droits humains et de l'environnement. Pour en avoir le cœur net, *Pain pour le prochain* a réalisé avec *Action de Carême* et *l'Association transports et environnement* une étude pionnière sur les pratiques des principaux fabricants de batteries. Publié en septembre, le rapport final a surtout mis au jour des problèmes liés à l'opacité des chaînes d'approvisionnement, à l'extraction des matières premières et au recyclage des batteries.

Dès lors, *Pain pour le prochain* a demandé

aux fabricants de batteries d'honorer leur devoir de diligence sur l'ensemble de leurs chaînes logistiques et pour toutes les matières premières utilisées. Il faut donc instaurer davantage de transparence concernant la provenance des minerais, les conditions de travail dans les mines et les conséquences tant sociales qu'écologiques pour les zones à proximité. *Pain pour le prochain* a par ailleurs demandé au monde politique de favoriser l'innovation tout en créant des incitations et en légiférant pour allonger la durée de vie des batteries et garantir leur recyclage intégral. Il faut enfin opter pour la mobilité douce qui permet de réduire le parc automobile, de basculer vers les transports publics et de favoriser des modèles novateurs, comme le covoiturage.

Et si... ?

Les styles de vie et les modèles économiques novateurs ont aussi été à l'ordre du jour de l'atelier virtuel organisé début décembre par *Pain pour le prochain* et animé par Rob Hopkins, le cofondateur britannique du mouvement de la transition. Son message en résumé : ne pas s'interroger sur ce qui est, mais se demander «Et si...?». Cette attitude libère le pouvoir de l'imagination collective, qui permet souvent d'apporter des solutions inédites à des problèmes complexes et d'induire des changements majeurs.



Défendre une réussite planétaire : les semences paysannes



En sélectionnant des variétés locales de plantes cultivées, les familles paysannes se portent garantes de la biodiversité et de la sécurité de notre alimentation. La multiplicité de leurs systèmes semenciers est à la base de l'agriculture paysanne, qui produit 70% de tous les aliments consommés dans le monde. Une réussite planétaire, qui fait aujourd'hui face à une grave menace : de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie mettent en vigueur les lois relatives aux semences et aux obtentions végétales qu'exigent les multinationales de l'agrobusiness et les promoteurs des accords de libre-échange. Or, ces lois interdisent aux paysans et paysannes de ressemer, d'échanger ou de vendre leurs propres graines.

C'est cette injustice qu'a dénoncée une campagne œcuménique 2020 bouleversée par la pandémie de Covid-19 : nos invité-e-s n'ont pas pu rejoindre la Suisse et nous avons aussi dû annuler la traditionnelle vente des roses. *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont offert les 50000 fleurs déjà commandées à des hôpitaux et maisons de retraite. Si cette action n'a pas rapporté d'argent, elle a néanmoins procuré beaucoup de joie à des personnes atteintes dans leur santé.

2300 lettres pour le SECO

Nous avons en revanche pu mener à terme l'envoi de lettres de protestation au Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Plus de 2300 personnes, provenant de

onze pays différents, ont demandé à la Suisse de ne pas inscrire dans les accords de libre-échange de clause exigeant l'adoption de lois sur les obtentions végétales applicables aux semences. Dans sa réponse, le SECO a certes pris acte de l'inquiétude des paysan-ne-s au sujet de leur droit aux semences, mais ne s'est pas montré disposé à prendre leur revendication en considération.

Fin août, l'Académie des droits humains de Genève a apporté de l'eau au moulin de la cause défendue par *Pain pour le prochain* et par la coalition «Droit aux semences» constituée en 2020. Elle a montré dans une étude que la Suisse doit agir de toute urgence pour mettre en œuvre la Déclaration sur les droits des paysannes et paysans adoptée en 2018 par les Nations Unies. Elle a notamment souligné l'importance pour la Suisse de défendre le droit aux semences et de s'abstenir d'exiger des lois sur les obtentions végétales dans les accords de libre-échange.

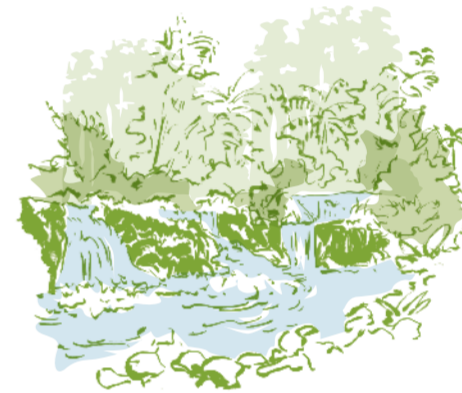
Accapement des terres : les victimes toujours laissées pour compte

En 2020, *Pain pour le prochain* a publié deux études, qui, pour être succinctes, n'en sont pas moins significatives. Ainsi, le rapport sur le projet de culture de canne à sucre destinée à la production d'agroéthanol en Sierra Leone, lancé par la société suisse Addax Oryx, a de nouveau mis en lumière les ravages liés aux monocultures industrielles. Avec la vente de la concession à un nouvel investisseur, la situation des communautés villageoises spoliées a encore empiré : il ne leur reste pratiquement plus de terre pour cultiver des aliments.

De même au Liberia : aucune amélioration n'est en vue pour les personnes chassées de leurs terres par les plantations d'hévéas du groupe luxembourgeois Socfin, qui en

commercialise le caoutchouc par l'entremise de ses filiales suisses. Une enquête mandatée par *Pain pour le prochain* a montré que Socfin met les bâtons dans les roues de l'organe de médiation de la SFI, filiale de la Banque mondiale, et qu'elle s'emploie à diviser les communautés villageoises. Cet organe de médiation a désormais ouvert une enquête approfondie afin de savoir si Socfin a respecté les conditions sociales et environnementales dont était assorti le crédit que la SFI lui a octroyé.

De bonnes nouvelles nous sont en revanche parvenues d'Asie. En août, l'État indonésien a rétrocedé une vaste étendue de forêt primaire au village de Silit, sur l'île de Kalimantan. Auparavant, ce village avait délimité son territoire ancestral sur une carte établie en collaboration avec l'organisation écologiste Walhi, un partenaire de *Pain pour le prochain*. Invi-



tés par Walhi, des fonctionnaires du gouvernement local ont reconnu le droit du village sur ces terres, droit qui a ensuite été entériné par Djakarta. De la sorte, Silit bénéficie d'une protection étendue contre l'expansion des plantations de palmiers à huile.

Une aide d'urgence pour atténuer les conséquences de la pandémie

Dans les pays du Sud, de nombreuses personnes n'ont plus pu joindre les deux bouts en raison de la crise sanitaire. *Pain pour le prochain* a rapidement créé plusieurs fonds d'urgence pour soutenir des partenaires au Mali, au Cameroun, au Guatemala, au Honduras, en Indonésie, ainsi que des tisserandes du label équitable STEP dans des pays d'Asie. En effet, bénéficier d'une assurance-chômage et d'indemnités en cas de chômage partiel comme en Suisse reste un rêve inaccessible pour les habitant-e-s de ces pays.



À l'écoute de nos partenaires

« Pas de vie sans semences »

Quelle est la signification des semences dans la culture maya ?

Juana Vasquez : Sans semences, rien ne germe, il n'y a pas de vie végétale, animale ou humaine. Les semences que nous avons héritées de nos ancêtres et que nous avons améliorées sont nutritives au sens profond et au sens large du terme, car les fruits qu'elles donnent nourrissent non seulement des êtres humains et des animaux, mais aussi la terre et tous les éléments de la nature. Dès lors, nous apportons le plus grand soin aux semences traditionnelles de maïs, de haricots, d'amarante et de plantes médicinales et veillons jalousement à leur préservation.

Y réussissez-vous ?

Actuellement, c'est une tâche ardue, car les semences traditionnelles sont menacées par l'introduction

et la diffusion de graines génétiquement modifiées. Nous devons mener un combat politique pour freiner la propagation de ces systèmes de production qui aboutissent à un monopole sur les semences, tant au Guatemala que dans l'ensemble de la région.

N'oublions pas la dimension spirituelle des semences, au-delà de leur importance politique.

Oui, les semences ont aussi une signification spirituelle, en particulier celles du maïs. Dans la conception maya du monde, les quatre premières femmes et les quatre premiers hommes sont issus de maïs jaune et de maïs blanc. Aussi disons-nous que nous sommes les enfants du maïs.

Juana Vasquez est la coordinatrice de Komon Aiq'ijab au Guatemala, un partenaire de Pain pour le prochain.